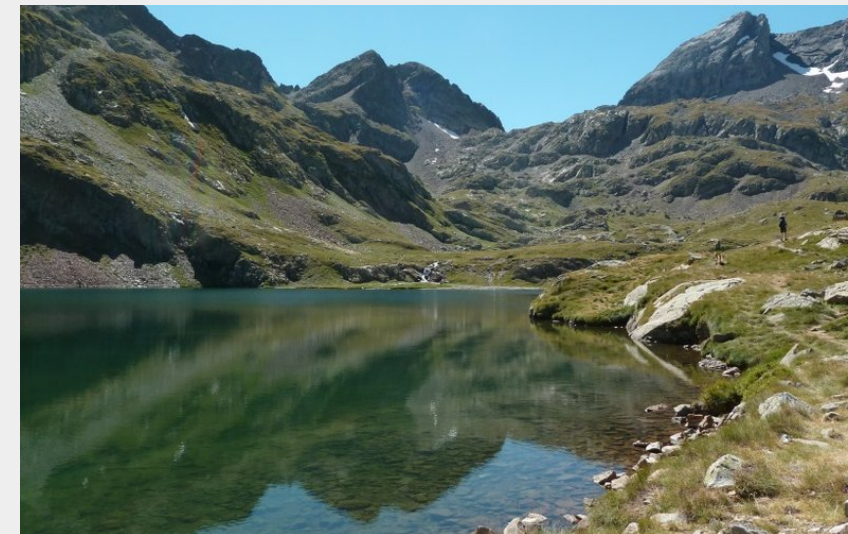




Etape 3 : du refuge Wallon-Marcadau au refuge des Oulettes de Gaube

Cauterets



Lac d'Arratille



L'étape la plus « haute montagne » de cette boucle entre les vallées de Cauterets, au contact direct avec l'Espagne et l'imposante face nord du Vignemale.

Qu'il est doux et bucolique ce premier sentier en bordure du gave d'Arratille, accompagné par le chant des passereaux et du torrent bondissant, partiellement ombragé par d'illustres pins à crochets. Puis, le bleu puissant des lacs d'altitude vient contraster avec la lumière rendue par les blocs de granit. Là-haut, entre les cols frontaliers avec l'Espagne, vos pas fouleront de vastes champs de pierres rosées, témoins métamorphiques des temps immémoriaux de

Infos pratiques

Pratique : Itinérance à pied

Durée : 4 h 45

Longueur : 9.4 km

Dénivelé positif : 834 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

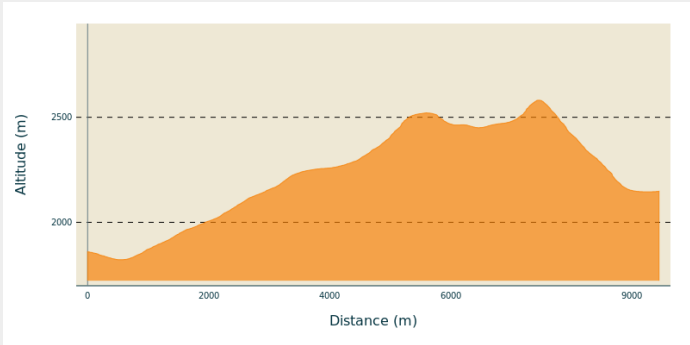
Thèmes : Cols et Sommets, Lac

confrontation entre roches sédimentaires et cristallines. La descente vers les Oulettes ? Sublime ! En lien direct avec le seigneur Vignemale.

Itinéraire

Départ : Refuge Wallon-Marcadau
Arrivée : Refuge des Oulettes de Gaube
Communes : 1. Cauterets

Profil altimétrique



Quitter le refuge Wallon-Marcadau (1865 m) en descendant dans la vallée du Marcadau quelques minutes.

1. Dès la première intersection de sentiers (1820 m), emprunter à droite une passerelle sur le gave et suivre le sentier du col d'Arratille (panneau). Il traverse un petit plateau puis franchit le gave d'Arratille (seconde passerelle). Monter ensuite facilement en bordure du gave (toujours sur votre droite), dans un bois clair de pins à crochets. Plus haut (vers 2030 m), le sentier s'écarte sur la gauche et monte soudainement sur un versant abrupt par une première série de lacets. Traverser ensuite vers la droite dans les dalles granitiques puis, de retour à proximité du torrent, gravir un nouveau ressaut sur la gauche, en courts virages. Une passerelle permet ensuite de traverser le gave d'Arratille.
2. Un replat précède le lac d'Arratille (2247 m), que le sentier longe par la droite. Remonter dans l'axe du vallon supérieur en bordant quelques laquets. La trace se glisse bientôt à gauche dans une étroiture, puis elle entame la montée finale dans la pierraille (ou neige persistante en début d'été). Passer ainsi au-dessus du lac du col d'Arratille, jusqu'à atteindre la frontière.
3. Au col d'Arratille (2528 m), la colossale Pique Longue du Vignemale apparaît. Passer versant espagnol et bifurquer tout de suite à gauche en suivant une sente cairnée. Franchir un court passage escarpé (10 m) sous le pic Né puis décrire une longue traversée horizontale (orientée nord-est) dans une pierraille rosée, en balcon sur la haute vallée du río Ara. Au bout, le sentier vous hisse à gauche vers une croupe rocheuse, d'où l'on découvre le col suivant. Des lacets serrés y conduisent.
4. Au col des Mulets (2591 m), repasser sur le versant français et descendre dans une combe qui reste longtemps enneigée (prudence !), ou sur des blocs rougeoyants, puis blancs. Bien suivre les cairns pour perdre de l'altitude dans cette vallée suspendue. Vers 2400 m, le sentier file à droite pour aller traverser un torrent et continue à descendre en rive droite de ce dernier. Bien marqué au

Sur votre route...



 Le refuge des Oulettes de Gaube (A)

Le refuge des Oulettes de Gaube

Altitude 2151 m - 87 places

REFUGE FERME - TRAVAUX :

Le refuge des Oulettes de Gaube sera **COMPLETEMENT FERME** à partir du 1er septembre 2025 pour travaux.

Aucune partie du bâtiment ne sera accessible au public, même durant l'hiver. Aucun sanitaire ni aucun abri ne sera alors laissé à disposition.

Tél. : 09 88 18 41 46

[Site web](#)

Crédit : OT Cauterets

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

- Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
 - soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d’escalade ...
 - interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d’Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

milieu d'un sol herbeux, il laisse tout le temps d'apprécier la vue sur le Vignemale. En bas, border un éboulis et atterrir sur le plateau des Oulettes de Gaube. Traverser alors à gauche la zone de bivouac pour vous rapprocher du refuge.

5. Refuge des Oulettes de Gaube (2151 m).

Lieux de renseignement

Office de la Montagne de Cauterets
Place Maréchal Foch, 65110 CAUTERETS
montagne@cauterets.com
Tel : +335 62 91 02 83
<http://www.cauterets.com>



Sur votre route...



 Le refuge des Oulettes de Gaube
(A)

Toutes les informations pratiques

 **Recommandations**

En début d'été, se renseigner (Office de la Montagne) sur la présence prolongée de névés aux passages de cols avant de s'engager sur cette randonnée itinérante.